

VCEU  
POUR FAIRE DU 6<sup>e</sup> UN TERRITOIRE FAVORABLE AUX MOINEAUX  
PRESENTE EN CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 25 JANVIER 2022

Considérant que les moineaux parisiens sont menacés de disparition dans toutes les grandes villes européennes, et que Paris ne fait malheureusement pas exception à la règle (70 pour cent de colonies en moins depuis le début des années 2000)

Considérant la nécessité d'agir sur ce déclin et sur ses raisons qui sont multiples :

- Plusieurs espèces d'oiseaux protégés utilisent le bâti comme support pour nicher et sont susceptibles d'être impactées par la destruction et la rénovation des bâtiments. Les ravalements de façades, les rénovations de quartiers, les surfaces lisses des bâtiments modernes (vitre ou PVC) totalement dépourvus d'anfractuosités privent le moineau d'habitat de nidification.
- L'intensification de l'urbanisation, la destruction des buissons et la diminution de la ressource en insectes privent les moineaux de nourriture et notamment au moment du nourrissage des jeunes.

Considérant l'instauration par la Ville de trois sites pilotes, nommés les « Quartiers moineaux », dans les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), dans lesquels les conseils de quartier et les habitants sont mobilisés pour la protection des moineaux

## Sur proposition d'Antoinette Kis, le conseil d'arrondissement demande :

Que soit instauré un dialogue avec la LPO pour identifier géographiquement les endroits de l'arrondissement où se trouvent le plus de colonies de moineaux à renforcer

Que l'arrondissement se porte volontaire pour instaurer avec les acteurs locaux (conseils de quartier, écoles) des Territoires moineaux dans les endroits où cela a du sens, en sensibilisant les habitants au sujet lors de balades exploratoires et de réunions publiques d'information

Que la mairie du 6<sup>e</sup> aménage ses espaces verts en plantant des végétaux favorables aux moineaux comme des petits arbustes

Qu'une campagne d'information soit lancée auprès des copropriétés afin de les sensibiliser aux pratiques de rénovation du bâti respectant la nidification des moineaux (comme par exemple conserver les cavités sous les appentis utilisées par les oiseaux lors des ravalements de façades)

Que la mairie informe et encourage les habitants à participer aux programmes de recensement des oiseaux et autres études collaboratives sur la biodiversité organisés notamment par la LPO, et le Museum national d'Histoire Naturelle